



PRESENTATION DES VŒUX
VENDREDI 9 JANVIER 2015

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Je remercie Monsieur Jean-Louis ALENA, Conseiller Général,
Les maires des communes voisines,
Tous les élus du Conseil Municipal,
Le Major PETITCOLIN, Commandant de la communauté de brigades de Carcès-Barjols,
Monsieur EVEN, Percepteur de Cotignac-Carcès,
Le père curé de la paroisse,
Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers,
Monsieur le Président et les membres du Comité Communal des Feux de Forêt,
Mesdames et Messieurs les enseignants,
Les Présidentes et Présidents des associations,
Le personnel communal.

Et celles et ceux qui voudront bien m'excuser de ne pas les citer et que je remercie également.

C'est avec infiniment de plaisir que la Municipalité et moi-même nous vous accueillons ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne année, qu'elle soit remplie de bonheur, de joie, de réussite dans les projets de chacun. Surtout une bonne santé. L'amitié et j'ajouterai la fraternité, qui doit être la règle indéfectible car nous avons besoin les uns et les autres de nous rassembler au-delà de nos différences, de nos convictions, pour faire triompher l'idéal de paix et de bonheur et mesurer la chance que nous avons de vivre dans un pays de liberté et j'ajouterai dans notre village de caractère où nous œuvrons tous ensemble pour le rendre toujours plus beau et attrayant.

Merci d'être venus très nombreux au rassemblement à la mémoire des 12 victimes de l'attentat au siège de Charlie Hebdo.

Ce geste républicain qui s'étend dans toutes les communes de France est important pour la défense des valeurs de la République.

Je rappelle que hier à midi, je me trouvais en présence de tous les Maires de l'arrondissement de Brignoles devant l'Hôtel de Ville où Josette PONS, Députée-Maire de Brignoles a prononcé une allocution mettant en exergue la lâcheté et la barbarie de cette abominable drame qui touche notre pays.

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement des conseillers municipaux et intercommunaux.

Je remercie à nouveau tous les électeurs et les électrices qui nous ont fait confiance, sans oublier les candidats de la liste adverse dont trois élus participent aux activités communales dans un climat de confiance et de construction pour notre village.

L'année 2015 sera marquée par deux élections.

La première concernera le renouvellement des conseillers généraux, appelés désormais conseillers départementaux.

Les 22 et 29 mars prochain, vous aurez à choisir vos conseillers départementaux, chaque canton élira au scrutin binominal 2 élus, nécessairement de sexe opposé de manière à imposer la parité entre hommes et femmes, ainsi que 2 suppléants, pour 6 ans.

Dans le Var, nous aurons deux fois moins de cantons mais 3 élus de plus qu'actuellement.

Pour ce qui nous concerne, le canton de Cotignac est supprimé et constitue désormais le canton numéro 1 de Brignoles comprenant Brignoles, La Celle, Carcès, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Montfort-sur-Argens, Rougiers, Saint-Antonin, Tourves, Le Val et Vins-sur-Caramy.

C'est une nouvelle donne qu'il va falloir prendre en compte et il est important que vous soyez conscients que le vote des 22 et 29 mars prochain sera déterminant pour notre territoire.

En effet, il faudra que notre territoire soit entendu et pour cela, il faudra le faire entendre.

De nombreuses dispositions prévues par le Gouvernement sont actuellement en cours mais le rôle des élus au sein de l'Assemblée départementale n'est pas clairement défini aujourd'hui.

Je pense que malgré les prises de position des uns et des autres, le département aura dans l'avenir un rôle déterminant à jouer comme il l'a joué jusqu'à présent, en particulier auprès des communes mais aussi auprès des intercommunalités.

Certains critiquent les nouvelles dispositions en disant que c'est la fin des départements, disons plutôt que c'est le début d'une autre organisation, déjà d'ailleurs mise en place pour notre département qui a été un pionnier en la matière sous la conduite du Président, Horace LANFRANCHI, en créant 8 territoires.

Il faut savoir que depuis maintenant près de 6 ans, les projets structurants sont étudiés chaque année et pris en compte par l'Assemblée départementale, que le Conseil général vient en aide aux communes, à hauteur de 120.000 € pour Cotignac, aide qui sera reconduite pour 2015.

Cette aide précieuse, d'ailleurs appréciée par les communes, sera peut-être malheureusement revue à la baisse compte tenu des dépenses importantes auxquelles le département doit faire face, en particulier le RSA et l'aide aux adultes handicapés qui augmentent d'années en année avec une diminution des remboursements de l'Etat et des contributions complémentaires sollicitées en particulier pour le département du Var qui au titre d'un département qualifié de « riche », a dû verser en 2014 une contribution de solidarité de plus de 26 millions d'euros.

C'est pour cela que la situation est préoccupante et qu'au-delà des convictions politiciennes, il faudra au sein de cette assemblée des hommes et des femmes déterminés pour respecter un juste et solide équilibre entre la partie urbaine et la partie rurale. Faute de quoi, à plus ou moins brève échéance, les difficultés deviendront de plus en plus inquiétantes pour les villages ruraux.

Une autre élection dont les dates ne sont pas encore fixées, soit en octobre, soit en décembre, concerne le renouvellement des conseillers régionaux, dans le cadre de la réforme arrêtée par le Gouvernement et votée par le Parlement le 17 décembre 2014 qui a ramené la carte de France de 22 régions à 13 régions.

Notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'étant pas concernée par une fusion avec une autre région car elle compte plus de 5 millions d'habitants.

Là aussi, cette élection sera importante car elle aura pour but d'élire à la proportionnelle des conseillers régionaux hommes et femmes à la parité pour 6 ans, avec un rôle important à jouer puisque les régions, désormais, seront davantage impliquées dans les intercommunalités.

Personnellement, je considère que si les régions sont indispensables, il faudra que le citoyen remarque aussi qu'elles devront être à son avantage à la fois sur le plan des services et à la fois sur le plan pécuniaire.

Or aujourd'hui, force est de constater que la proximité me paraît fondamentale, surtout dans nos villages et les administrés désignent en premier lieu les Maires et Conseillers municipaux comme les élus les plus appréciés .

Et après cet exposé que je jugeais nécessaire pour vous donner des informations pour les prochaines échéances électorales à venir, je reviendrai bien sûr sur tout ce qui concerne notre beau village de Cotignac.

Il ne se passe pas un jour où vous rencontrez soit votre Maire, un Adjoint ou un Conseiller municipal. Il ne se passe pas un jour où vous avez des requêtes à formuler à la fois auprès d'eux et à la fois auprès de nos collaborateurs qui s'efforcent, chacun à leur poste, de répondre à vos attentes. Un chemin dégradé, un obstacle sur la chaussée, un document administratif à effectuer, etc., je crois que nous répondons toujours présents et il ne faudrait pas que toutes les structures qui se mettent en place éloignent les citoyens de leurs élus.

Je voudrais revenir sur les 8 mois de mandat que nous venons d'effectuer avec l'équipe que j'ai l'honneur de conduire depuis les dernières élections municipales.

Vous constaterez que les premiers mois ont été marqués par de nombreuses validations d'engagements pris au cours de la campagne électorale, notamment la mise en valeur de notre patrimoine : les éclairages des Tours sarrasines, du Rocher et de l'église St Pierre, le nouvel aménagement de l'aire de jeux pour enfants, la salle des fêtes du Grainage, le Cercle des Arts, l'acquisition de matériel électrique, la poursuite de la mise en place de caméras de vidéo protection, la réfection du monument aux morts 1914-1918 et du stade, les travaux de l'avenue Hubert Blanc, les travaux du camping, etc .

Nous continuerons au cours de cette année à mettre en place les objectifs que nous nous sommes fixés, en particulier le Plan Local d'Urbanisme, où vous serez amenés à assister à des réunions de travail et d'informations importantes et qui sera en application vraisemblablement à la fin de l'année 2016.

La préparation pour la construction de la future école maternelle est bien engagée et nous pensons que la mise en chantier démarrera début 2016 pour être achevée à la rentrée scolaire 2017/2018, ou quelques mois après.

Nous aurons malheureusement à prendre en compte une situation qui nous préoccupe en premier lieu en début d'année, c'est une dégradation du 3^{ème} étage de la mairie qui s'est produite juste avant Noël. Il va falloir refaire le plancher et partant de là, je vais proposer au prochain conseil municipal d'aménager tout l'étage afin de libérer de l'espace dont nous avons besoin et ainsi achever les travaux de la mairie.

Cette dépense n'était pas programmée mais il faudra bien sûr le faire, cela fait partie des aléas de la fonction municipale.

Je fonde aussi pour cette année 2015, beaucoup d'espoir sur la transition énergétique. La loi est actuellement débattue à l'Assemblée Nationale mais elle fait partie d'une discussion où pratiquement tous les élus de droite, de gauche ou du centre sont favorables, ce qui me paraît aller dans une bonne et sage direction.

En effet, la reprise économique est difficile et la transition énergétique s'inscrit dans une bonne logique de reprise économique car elle va concerner les bâtiments communaux à isoler pour obtenir des gains d'énergie indispensables, elle permettra aux entreprises de redémarrer d'autant que des aides seront apportées et des prêts consentis à des taux d'intérêt n'atteignant pas 2 %.

Je vous encourage dans le cadre de vos habitations, si elles ne correspondent pas tout à fait aux normes actuelles, de réfléchir et d'engager peut-être ces dépenses dans les mois et années à venir. Si les collectivités territoriales représentent 70 % du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment, il faudra tenir compte pour l'avenir d'un contexte national et international et savoir qu'on ne pourra pas toujours continuer d'investir parfois dans des conditions démesurées. C'est pour cela que les initiatives qui seront prises par les élus dorénavant devront concerner des structures fortes à l'échelon culturel, sportif, éducatif, etc.

C'est une réflexion qui a déjà été engagée dans le cadre de la mutualisation et que nous ne devons d'ailleurs pas perdre de vue car les dotations de l'Etat qui sont en forte diminution pénalisent encore les collectivités qui n'auront pas joué le jeu de la mutualisation, en particulier pour tout ce qui touche le fonctionnement.

Il faut savoir que le déficit de l'Etat de plus de 2.000 milliards d'euros sera supporté par tous, et les communes en premier lieu puisque jusqu'en 2017, ce sont 28 milliards de moins qui seront alloués à l'ensemble des communes françaises au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Si on doit prendre également en compte le déficit des départements, des régions, le plan rigoureux des fonds européens, ce sera difficile de continuer de gérer au mieux les intérêts communaux sans augmenter les impôts.

Pour 2015, je puis vous assurer que malgré un contexte difficile que nous vivons en tenant compte de près de 700.000 € d'investissements réalisés au cours de l'année sans emprunt, il n'y aura pas de hausse d'impôt à Cotignac.

Je crois que vous pouvez apprécier cette gestion rigoureuse que nous conduisons et il me serait agréable que vous en soyez extrêmement sensibles et conscients.

En effet, depuis quelques années outre les impôts directs, outre les impôts liés à la fiscalité départementale, régionale, intercommunale, outre les augmentations de gaz, d'électricité qui risquent d'exploser encore, de l'augmentation du timbre, des péages d'autoroute, etc. etc. nous maintiendrons le cap dans notre commune. Cela est dû à des efforts conséquents, à des dépenses de fonctionnement certes importantes, mais maîtrisées.

Je ne voudrais pas relever ce que nous avons été amenés à prendre en compte avec les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, qui ont obligatoirement fait grimper les frais de fonctionnement mais pour notre village, une mise en place remarquable a été faite par nos services sous la conduite de Rébecca ALLOUCH et qui satisfait je crois aujourd'hui grâce à une bonne harmonie et la contribution des enseignants, des parents d'élèves et des associations et qui devient un modèle d'application.

De même, pour les associations, un travail important est fait et je remercie tous les présidents d'associations et Nicole ABEILLE, conseillère municipale chargée de ce dossier, qui s'y attache, du rôle important qu'elles ont. Qu'elles soient rassurées, les subventions seront maintenues au même titre qu'en 2014, soit 50.000 € à peu près pour l'ensemble, ce qui est conséquent compte tenu de la diminution des aides apportées par le Conseil général.

Un dossier me contrarie particulièrement, ce sont les recours engagés par des voisins contre le permis de construire PROLETAZUR devant comprendre 22 logements à caractère social et à loyer plus que modéré Place Joseph Sigaud, puisqu'il s'agira d'appartements de 3, 4 voire 5 pièces dont les loyers devront osciller entre 400 et 500 € par mois.

De plus, cette opération qui devrait normalement démarrer fin 2015 pour se terminer fin 2016, début 2017, permettrait à 22 familles de se loger décemment, de compléter une classe aux écoles car nous avons malheureusement une diminution d'enfants., de permettre à des familles sur place

de s'installer et de travailler, au commerce local, de mieux vivre puisque 22 logements représentent entre 50 et 80 personnes au village qui vont acheter le pain, les journaux, l'alimentation de proximité, etc.

Plus encore la possibilité pour la commune et les discussions sont bien engagées, de prendre en compte la partie du bâtiment où se trouvent les cuves pour aménager un pôle médical sollicité par la pharmacie, un kinésithérapeute, les infirmières, les médecins, un chirurgien-dentiste.

Cette situation permettra là aussi de maintenir ces équipements dont Cotignac a besoin. Nous avons en effet une population de retraités due à la qualité de vie que nous avons la chance d'avoir dans notre beau village où les personnes venues du nord de la France ou de l'Europe du Nord, après y avoir séjourné, s'installent définitivement à la retraite et ont des besoins médicaux plus conséquents.

Le 18 décembre 2014, le conseil municipal a été unanime pour me donner l'autorisation d'ester en justice pour défendre les attaques dont nous sommes l'objet pour ce permis qui fait polémique par rapport à l'étroitesse de la rue, ou le manque d'ensoleillement pour certains, etc. ou dire encore qu'on est d'accord pour faire des logements mais ailleurs et pas ici.

J'espère que le Tribunal Administratif ira dans la bonne direction.

Il faut savoir que 3 millions d'investissements pour les logements conventionnés seront investis par des capitaux extérieurs

Sans parler de l'aménagement du pôle médical, non chiffré actuellement, mais qui sera aussi un facteur important pour les entreprises locales du bâtiment qui en ont bien besoin.

Je ne voudrais pas passer aussi sous silence une préoccupation, c'est l'abandon du complexe cinématographique de Brignoles où Polymages avait été engagé par l'ancienne municipalité. La nouvelle équipe a stoppé le projet et Polymages qui était en négociation pour la reprise de La Boîte à Images n'a plus de contact avec Brignoles.

Par courrier du 3 janvier dernier, la Présidente de Polymages n'a fait savoir que le festival des Toiles du Sud et notre cinéma auquel nous tenons tant est en danger.

C'est une situation préoccupante car la culture à Cotignac est importante et je salue le travail engagé par la commission Culture, sous la conduite de Corinne VUE. Je ne voudrais pas que demain ce lieu culturel fort important qui a d'ailleurs été au mois de novembre le lieu d'un échange de films culturels sous l'égide de l'Association des Pèlerins de Notre-Dame et qui a permis de constater que beaucoup de cinéphiles de Brignoles, de Carcès, de Montfort-sur-Argens, voire de Draguignan, se rendaient dans notre salle superbement aménagée pour le numérique, la 3D, avec climatisation et des sièges dignes d'un cinéma de ville.

Je ne voudrais pas aussi oublier le travail fait, sous l'égide de Francis BESSON et Bernard DAMIEN, pour les soirées théâtrales pendant la période hivernale et le Festival de théâtre l'été.

Je rends hommage à toutes les associations qui, chacune à leur mesure, mettent en place des manifestations qui amènent beaucoup de personnes à Cotignac et porteuses pour notre commerce local, les Provençales, la Fête du coing : près de 3.000 personnes le dimanche 19 octobre et tout dernièrement, les Amis de Cotignac ont reçu plus de 750 personnes du 21 décembre au 3 janvier pour la visite des crèches au Cercle des Arts. Il est sûr qu'après la visite, elles ont sillonné le village et se sont vraisemblablement arrêtées dans les commerces pour faire des courses à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Je souhaite d'ailleurs que notre commerce local se développe tout au long de l'année grâce à des actions ponctuelles car c'est vrai que pendant la période printanière, estivale et même automnale,

l'activité touristique est forte à Cotignac et dynamise notre commune. Elle est facteur d'économie important et également porteur d'emplois. Il faut continuer d'améliorer nos structures et chacun à son niveau doit faire le maximum d'efforts.

J'ajouterai à ce titre que j'ai reçu hier les producteurs vignerons de Cotignac qui s'associent entre eux pour mettre en valeur leurs vins, produits par eux et qui envisagent de faire des dégustations, des expositions, etc. en mettant en exergue la qualité de leurs produits.

Je vous encourage à vous rendre auprès d'eux car ils font partie de l'économie locale et par leurs étiquettes, ils font passer la bonne image de Cotignac et la qualité de nos vins.

Je demande d'ailleurs aux restaurateurs de se rapprocher d'eux car le meilleur message pour développer l'activité locale, c'est de consommer le produit local, produit localement et j'ajouterai à Cotignac.

De même, j'encourage les associations à l'issue de leur Assemblée, de faire partager le verre de l'amitié produit à Cotignac.

Nous avons cette année battu tous les records d'affluence. L'Office de Tourisme a accueilli plus de 11.000 personnes, la promenade du Rocher 15.000 personnes et le Sanctuaire Notre-Dame de Grâces 145.000 personnes, ce qui leur a permis d'obtenir le label Qualité Tourisme qui a été officialisé le 10 décembre 2014.

Sur le plan de la communication, la mise en place du nouveau site Internet de la commune qui est de plus en plus visité.

Merci à l'équipe autour de Susana d'y avoir travaillé pour les informations locales.

Vous recevrez bien sûr, chers administrés, d'ici quelques jours le bulletin municipal « L'Echo du Rocher » auquel vous êtes très attachés et vous aurez de quoi lire car c'est un document qui retrace les 8 mois passés de 2013, puisqu'en raison des élections Municipales de l'année dernière le bulletin municipal n'est pas paru, et de 2014, soit 50 pages de bonne lecture.

Merci à Marion et à Noémie de leur participation efficace pour la mise en page de ce document.

Merci aux élus et aux associations de leurs contributions.

Je voudrais maintenant aborder les problèmes de civisme dans notre village.

Je crois que vous constaterez que nous faisons des efforts pour améliorer sans cesse la propreté. Nous avons acquis cette année une balayeuse thermique et une balayeuse électrique mais il est indispensable que chacun balaie devant sa porte et en particulier, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les crottes de leurs animaux de compagnie. Des sanctions pécuniaires feront l'objet d'une décision lors du prochain conseil municipal.

De même, il n'est pas tolérable de voir des containers déborder dans certains secteurs alors que plus loin, des containers sont vides. Des machines à laver, matelas, etc. sont déposés alors que la déchetterie est ouverte 6 jours sur 7 avec un gardien qui en assure la permanence, le Syndicat Mixte du Haut-Var procède même sur demande au ramassage des objets encombrants.

Que demander de plus ?

Quant à la sécurité des personnes et des biens, nous coordonnons nos efforts avec la gendarmerie de Carcès. Cette année, Alexandre est venu renforcer notre équipe avec Luc et est apprécié par la population. Je remercie René MARTY, Conseiller municipal chargé de la citoyenneté, de faire tous les vendredis un état des lieux avec nos gardes municipaux. Nous continuerons la mise en place de vidéo protections qui vont dans le bon sens.

Qu'il me soit permis de remercier tous mes collègues élus pour ce travail important grâce à l'énergie et à la compétence des Adjointes, des Conseillers municipaux et de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs municipaux administratifs et techniques que je veux saluer ici.

Je voudrais aussi saluer les nouveaux habitants, remercier de leur travail toutes les associations et tous les bénévoles.

Je tenais enfin à remercier les services de l'Etat, du Conseil général, nous avons cette année bénéficié de la remise en état du chemin de la Vigie du Bessillon qui doit être achevée au printemps prochain.

Je n'oublierai pas non plus de remercier la Région, la Communauté de Communes du Comté de Provence et tout le personnel.

Je voudrais vous faire partager l'évolution de la société qui contrairement à ses fondements : relations entre des personnes qui ont ou qui mettent quelque chose en commun, tendent de plus en plus malgré les mises en place de structures ou groupements de communes, à aller vers des pôles communautaires considérés comme les mieux placés non pas grâce au talent supérieur de leurs dirigeants mais parce qu'ils se trouvent là où il le faut et d'autre part, ils représentent un potentiel économique et politique plus important que les autres.

Il y a 36.000 communes en France, elles existent et c'est tant mieux car elles sont le lien nécessaire entre les élus et les administrés.

Sachez que dans les villages, vous pouvez compter sur la présence et l'écoute de vos élus que vous côtoyez constamment. Il n'en est pas vraisemblablement de même dans les grandes villes où prendre contact avec un élu ou un administratif est un véritable parcours du combattant.

Alors, oui à l'intercommunalité, aux communautés de communes ou communautés d'agglomérations, mais pas à n'importe quel prix pour le contribuable et à la condition que nos communes y trouvent la place qu'elle mérite.

Il est certain que nous sommes à la veille d'un profond changement au sein de la Communauté de Communes du Comté de Provence de Brignoles. Il serait en effet opportun d'aller très vite vers une Communauté d'Agglomération, arrêtée dans le schéma préfectoral et groupant la Communauté de Communes du Val d'Issole (les communes autour de Garéoult), la Communauté de Communes Sainte-Baume Mont-Aurélien (les communes autour de Saint-Maximin), ce qui représenterait près de 100.000 habitants face aux Communautés d'Agglomération actuellement en place dans le département : Toulon Provence Méditerranée, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, la Communauté d'Agglomération de Fréjus-Saint Raphaël et depuis le 1^{er} janvier la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume.

L'avantage de ces Communautés d'Agglomération est conséquent, elles perçoivent une dotation d'Etat plus importante et mettent obligatoirement en place une politique des transports nécessaire pour nos villages.

Il faudra à mon sens aller plus loin et regrouper dans cette Communauté d'Agglomération la Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon, comprenant entre autres Barjols, Rians et Ginasservis, en clair la Provence Verte.

Il faut dépasser les clivages politico-politiciens, ne pas chercher qui sera Président ou Présidente, mais travailler dans l'intérêt de notre territoire en plein développement démographique et qui doit faire face aux enjeux des Pays d'Aix et de Manosque.

Je forme des vœux très forts pour cette année 2015, de reprise économique afin de lutter contre ce fléau qu'est le chômage mais je vous demande d'être optimiste pour l'avenir car nous avons la chance de vivre dans un beau pays de liberté où chacun et chacune peut s'exprimer, malgré le drame de Charlie-Hebdo, et qui est de plus en plus prisé par toutes les Nations du monde.

Alors certes beaucoup de choses restent à faire, beaucoup de problèmes et de difficultés sont devant nous mais je citerai dans mes propos Saint-Exupéry et vous demande de réfléchir sur ces mots qui me paraissent plus que d'actualité aujourd'hui :

« Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent. »

Mes chers amis soyons créatifs, soyons inventifs, n'ayons pas peur des contraintes qui sont devant nous. Nous sommes assez créatifs pour trouver des solutions aux problèmes qui nous attendent.

Je souhaite avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui sont seuls, qui n'ont pu se déplacer ce soir, pour les administrés et amis qui nous ont quittés.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Sans oublier Maryse VACCA, 1^{ère} Adjointe, hospitalisée aujourd'hui, et qui vous adresse pour cette année ses vœux chaleureux et son soutien fort pour ceux qui s'engagent quotidiennement pour faire avancer notre village et qui participent à la construction de son avenir avec ardeur et détermination et à qui nous formulons des vœux de prompt rétablissement.

Je vous remercie de votre attention.

Bonne année 2015.

Jean-Pierre VERAN